

# MAC REFERENT SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

MANAGEMENT S&ST



Nathalie VAN CELST  
AMN CONSEIL ET FORMATION



**FORMATION**  
**MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES REFERENT SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL**

*(Durée : 2 jours (14 heures))*

**Public**

Salariés désignés compétents par l'employeur en S&ST formés depuis moins de 36 mois

**Prérequis**

Référents S&ST titulaires de l'attestation de validation de référent S&ST et de l'attestation « bases en prévention » de l'INRS.

Chaque participant devra présenter un dossier décrivant les étapes (avant-pendant-après) de la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels menée au sein de son entreprise ou de son établissement.

**Objectifs**

- Organiser et animer, en lien avec la direction, la démarche de prévention des risques professionnels de son entreprise
- Elaborer et animer un projet de prévention des risques professionnels de l'établissement
- Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail ou d'un recueil d'information suite à un accident de travail

**Contenu**

- Évolution des pratiques et actualités
- Échanges d'expérience autour des pratiques (la mise en œuvre du projet de prévention)
- Evaluation des compétences

**Méthodes et outils**

Le stage alterne des exposés et des échanges de pratiques basées sur des expériences de mise en œuvre de démarche de prévention des risques professionnels réellement conduites par les participants.

**Mode de validation**

Une attestation de fin de formation est délivrée par l'intermédiaire d'AMN CONSEIL ET FORMATION aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et satisfait aux épreuves d'évaluation.



V4 – 12.2022

Pour conserver ses compétences, il est recommandé que le référent S&ST participe à une formation de « Maintien et actualisation des compétences » (MAC) d'une durée de 14h (2j) par période de 36 mois.

### **Modalités de la formation**

Face à face pédagogique : 14 heures réparties en 2 jours consécutifs.  
Effectif maximum : 10 stagiaires.

### **Intervenant**

L'encadrement de la formation est assuré par un IPRP, formateur de formateur PRAP et d'animateurs prévention certifié par le réseau prévention.

<b>PROGRAMME DE FORMATION MAC REFERENT SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL</b>
---

<b>JOUR 1</b>	
9h00 – 12h30 13h30 – 17h00	Accueil et présentation Objectifs de formation Actualités et nouveautés Présentation des dossiers des candidats relatant la mise en œuvre de la démarche de prévention des risques professionnels <b>Evaluation</b>
<b>JOUR 2</b>	
9h00 – 12h30 13h30 – 17h00	<b>Evaluation</b>  <b>Bilan de fin de formation</b>